

Association Musicale de Mourenx
19 Rue Gaston de Foix
64150 MOURENX
☎ 05 59 60 14 86 ✉ ecomus@sfr.fr
www.ecolemusiquemourenx.fr

ATTESTATION D'INSCRIPTION à l' Association Musicale de Mourenx

Par la présente attestation de votre inscription à l' Association Musicale de Mourenx, en qualité de membre adhérent, membre actif et parent d'élève, vous vous engagez à compter de ce jour à :

- Adhérer à l' Association Musicale de Mourenx en prenant la carte de membre adhérent (carte familiale, 8,00€).

- Verser à l' Association Musicale la cotisation annuelle (payable à la rentrée) correspondant à l'activité que vous avez choisi de poursuivre, ou de faire poursuivre à votre enfant, dans notre association qui est maintenant aussi la vôtre.

Les tarifs des cotisations sont fixés par l'Assemblée Générale, en fonction des activités pratiquées.

- Assister ou faire assister votre enfant régulièrement aux cours, et ce pour la durée de l'année. Toute absence devra être signalée.

- Nous signaler au plus vite tout changement ou démission intervenant sur votre initiative.

- Participer aux Assemblées Générales et, par vos votes, aux décisions qui déterminent la marche de notre association.

- Respecter le Règlement Intérieur.

A Mourenx, le

Signature du membre adhérent (précédée de la mention "Lu et approuvé")

* Les nouveaux élèves débutant un instrument ont une période d'essai en septembre, si leur inscription se fait lors des journées prévues avant la rentrée et jusqu'au 30 septembre (avec paiement de la mensualité correspondante), à l'issue de laquelle ils s'engagent à assister régulièrement aux cours et ce pour la durée de l'année.